



Choix du thème

Année 2019 - 2020

1. Recueil des propositions de thèmes (du 26 février au 12 mars)

- Remplissez la **fiche** de proposition (à votre disposition au fond de l'amphi)
- Le **thème proposé** doit tenir en une ligne MAX (un mot OU plusieurs mots)
- Déposez votre fiche dans la "**boîte à thèmes**" (au fond de l'amphi) au plus tard le 12 mars

2. Constitution des équipes (du 26 février au 12 mars)

- *Participez à la **défense des 4 thèmes** soumis au vote de l'AG le 1^{er} Mai*
- *Inscrivez-vous dans une équipe (constituée librement par affinités)*
- ***4 équipes** devront être constituées au plus tard le 12 mars : elles seront invitées au Comité de cohérence du 19 mars*

3. Travail sur la cohérence des thèmes (19 mars, à partir de 20h)

- Le *“Comité de cohérence”* est *ouvert à tou-te-s les volontaires et travaille publiquement*

- *Il regroupe les propositions, les reformule parfois et élimine les thèmes "impossibles"*

- *Si nécessaire, il fixe une seconde réunion avant le 2 avril*

4. Tirage au sort & Affectation des équipes (2 avril à 18h15, AT03)

- Enregistrement de 4 équipes (constituées librement par affinité)*
- Tirage au sort de 4 thèmes parmi ceux validés en Comité de cohérence*
- Affectation aléatoire des équipes chargées de les défendre en AG*

5. Choix du thème en AG (1^{er} mai, TRAC, Beaumes de Vse)

- *Chaque équipe désigne un porte-parole chargé de défendre en 5 minutes le thème qui lui a été affecté*
- *Vote sans débat, à mains levées*
- *Thème choisi à la majorité relative (tirage au sort en cas de doute ou d'ex-æquo)*

RÉSUMÉ DU CALENDRIER

- *Propositions jusqu'au 12 mars*
- *Dès maintenant, formation des 4 équipes et du comité de cohérence*
- *19 mars : réunion du comité de cohérence*
- *2 avril : tirage au sort des 4 thèmes et enregistrement des 4 équipes*
- *1^{er} mai : Choix du thème lors de l'AG*